



Siège social : 155 rue Edouard Maury- 94120 Fontenay-sous-Bois
bm-abraham@wanadoo.fr
www.metro-rigolots-valdefontenay.fr

ASSEMBLEE GENERALE 2014

Mardi 13 mai 2014

8 rue des Murs du Parc à Vincennes.

Procès-verbal

PRESENTS

Personnalités élues :

Mesdames Laurence ABEILLE (députée), Dominique LE BIDEAU (Conseillère Générale et 1ère adjointe au maire de Vincennes), Liliane PIERRE (Conseillère Générale Fontenay-Ouest, Vice-Présidente au CG 94), Messieurs Pierre SERNE, (Conseiller Régional, Vice-Président Transport au Conseil Régional IdF, Vice- président du STIF et CM Vincennes), Yoann RISPAL (CM Fontenay), Christophe BOISSIERE (CM Vincennes), Gildas LECOQ (CM Fontenay), Claude MALLERIN (CM Fontenay), M. Stéphane Diakonoff (CM Vincennes), M. Régis PIO (CM Fontenay),

Représentants d'Associations :

Madame Geneviève MARMILLOD-PLICARD du Comité des Mocards
Madame Patricia RAUDIER présidente du Comité Fontenay-Ouest
Monsieur Bernard LE PAPE de l'Association de Défense des Riverains du RER A
Monsieur Jean-Louis BROSSIER de l'Association du Plateau
Monsieur Bernard GOBITZ Association des Usagers des Transports / FNAUT Ile-de-France
2 associations d'usagers de Montreuil : AMUTC et ADUTEC.

EXCUSÉS

Personnalités élues :

Messieurs Laurent LAFON (Maire de Vincennes et Conseiller Régional représenté par M. Christophe BOISSIERE), Jean-François VOGUET (Maire de Fontenay-sous-Bois représenté par M. Claude MALLERIN), Patrick BAUDOIN (Maire de Saint Mandé), Gilles SAINT GAL (Conseil Général).

En tout 50 émargements et 40 pouvoirs d'adhérents,

La Vice-présidente de l'Association, Patricia Raudier accueille au nom du CA les Elus, Elus, Présidentes et Présidents d'Associations, Adhérentes et Adhérents qui ont répondu à l'invitation, leur souhaite la bienvenue et les remercie de la confiance qu'ils accordent à l'Association.

Elle remercie également les Elus de leur soutien, et tous ceux qui agissent concrètement pour la promotion de ce projet, prie l'assistance de vouloir bien excuser les personnes absentes notamment la présidente Monique ABRAHAM pour raison de santé, indique ensuite le schéma de déroulement de la soirée selon l'ordre du jour transmis.

Le secrétaire David Lascar présente le bureau et le conseil d'administration :

Présidente : Monique Abraham,
Vice-Présidente : Patricia Raudier
Vice-Président : Bernard Gobitz
Secrétaire : David Lascar
Trésorier : Marc Zeyen
Trésorière- adjointe : Agnès Jacquemot
Administrateur : Jean-Félix Custot
Administrateur : Olivier Sudre
Assistés de Nicole Montevecchi, Armelle Heddebaut et Elodie Péronin.



Siège social : 155 rue Edouard Maury- 94120 Fontenay-sous-Bois
bm-abraham@wanadoo.fr
www.metro-rigollots-valdefontenay.fr

Le Procès-Verbal de l'AG 2013 est approuvé à l'unanimité.

RAPPORT MORAL et d'ACTIVITE –

- Rappel de l'objectif de l'association (David Lascar):

Cette association est indépendante de tout mouvement politique.

Constituée dans la perspective d'un prolongement de la ligne n°1 du métropolitain francilien, elle a pour but :

- de fédérer les utilisateurs potentiels d'une nouvelle station dans le quartier dénommé "Les Rigollots"(Fontenay-sous-Bois/Vincennes)
- de travailler conjointement avec d'autres associations citoyennes afin de soutenir le prolongement de la ligne n°1 jusqu'au Val-de-Fontenay en interconnexion avec le pôle intermodal de Val-de-Fontenay
- plus généralement, de favoriser la desserte par les transports en commun du quartier dénommé "Les Rigollots".

Faits marquants pour le projet du prolongement de la ligne 1:

Présentation par Bernard Gobitz

-12 juillet 2013 : date cruciale, puisque le comité de suivi du projet (STIF, RATP, élus locaux et régionaux, financeurs, représentants de l'État) a donné son feu vert pour que le STIF prépare un Dossier d'Objectifs et de Caractéristiques Principales (DOCP), condition indispensable pour la poursuite de ce projet dont les études ont démontré la haute rentabilité socio-économique.

-18 octobre 2013 : le prolongement de la ligne 1, adopté par le Conseil Régional, est inscrit au nouveau Schéma Directeur de la Région Ile de France (SDRIF).

-11 décembre 2013 : le DOCP a été adopté à l'unanimité par le Conseil d'Administration du STIF (Syndicat des Transports d'Ile de France).

Les journaux municipaux de Vincennes, Fontenay-sous-Bois, Montreuil et Saint-Mandé se sont fait l'écho de toutes ces bonnes nouvelles.

Fait important à venir : Concertation publique en septembre octobre 2014

Bilan des activités de l'année 2013 -2014

- Présence lors de l'inauguration du parc des carrières à Fontenay (information des fontenaysiens et prise de contact avec les élus) en mai 2013

- Rencontres avec les élus (mai, juin, juillet 2013) pour les sensibiliser sur l'importance du comité de pilotage du 12/07/2013:

Laurent Lafon Maire de Vincennes, Jean-François Voguet Maire de Fontenay-sous-bois, Laurence Abeille députée de la 6° Circonscription, Liliane Pierre vice-présidente du Conseil Général, Claude Mallerin, conseiller municipal chargé des transports à Fontenay, Patrick Beaudouin Maire de Saint-Mandé, Christian Favier, président du Conseil Général du Val de Marne, Jacques JP Martin, Maire de Nogent-sur-Marne.

- Participation aux Assemblées Générales - 14 juin 2013 et 11 avril 2014 d'Orbival, du Conseil Général 94 – la ligne de métro en rocade au sud de Paris –
Et aux Conseils d'Administration tout au long de l'année

- Communication :

- Information des changements survenus dans l'association

- Réponse à des entretiens publiés dans les journaux municipaux sur le prolongement de la ligne 1 (Vincennes, Fontenay-sous-Bois et Saint-Mandé) juillet 2013 – janvier 2014

Tenue de stands : fête des associations à Vincennes septembre 2013, brocante d'automne des Rigollots septembre 2013

- Animation du site internet, changement d'appellation de "Métro aux Rigollots"
Devenu "Métro Rigollots-Val de Fontenay" durant l'été 2013



Siège social : 155 rue Edouard Maury- 94120 Fontenay-sous-Bois
bm-abraham@wanadoo.fr
www.metro-rigolots-valdefontenay.fr

COMPTE DE BILAN DE L'EXERCICE 2013

(du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013)

ACTIF		Passif	
Valeurs mobilières de placement		Fonds associatifs (en caisse au 1er jour de l'exercice)	1 529,79 €
Créances		Résultat de l'exercice (excédent ou perte) (Si perte faire précéder du signe -)	122,18 €
Disponibilité	1 651,97 €	Provisions pour risques et charges	
banque	562,56 €	Dettes	0,00 €
livret	772,82 €	emprunt	
caisse	316,59 €	dettes de fonctionnement	
Charges constatées d'avance			
Total	1 651,97 €	Total	1 651,97 €

Ce rapport financier est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Montant de la cotisation 2014

Pour 2014, il est proposé de maintenir la cotisation à un montant de 5€ minimum.

Il est rappelé qu'il s'agit d'un minimum et que les adhérents qui peuvent ou veulent contribuer davantage permettent à l'association de disposer de plus de moyens.

Cette proposition est votée à l'unanimité des membres adhérents.

Ratification du changement de siège social

Conformément à l'article 3 des statuts le changement du siège social, correspondant au changement de président intervenu en 2013, est ratifié. Le nouveau siège est au 155 rue Edouard Maury 94120 Fontenay sous Bois.

Renouvellement du Conseil d'Administration

Départ : Marc Zeyen

Candidats :

Mme Nicole MONTEVECCHI
Mme Armelle HEDDEBAUT
Mme Karine HOLLE
M. Frédéric GENIN

Les nouveaux candidats sont élus à l'unanimité au Conseil d'Administration

Les autres membres sortants (Patricia RAUDIER et Olivier SUDRE) sont réélus.

Le Conseil d'Administration est donc composé désormais de 11 personnes.

Les membres du nouveau Bureau seront élus lors du prochain Conseil d'Administration.

Interventions des élus et du CA

Monsieur Claude MALLERIN, Conseiller Municipal (Transports) à Fontenay,

La commune de Fontenay sous Bois soutient le projet et participe aux travaux d'élaboration régionaux. Elle a proposé en liaison avec Montreuil pour l'un des tracés un arrêt intermédiaire aux Grands Pêcheurs, ceci afin d'éviter des expropriations sur Fontenay qui auraient certainement retardé l'avancement de ce projet.

En l'état le tracé soutenu par la ville prévoit un arrêt devant le garage Sabrié et un arrêt aux Grands Pêcheurs.

Trois réunions de concertation sont d'ores et déjà en vue pour la rentrée de septembre octobre 2014 : dans chaque quartier concerné, en principe, aux Rigollots, à Montreuil et à Val de Fontenay.

Monsieur Pierre SERNE, Conseiller Régional de Vincennes, Vice-Président des Transports au Conseil Régional et Vice-Président du STIF,

Il confirme la décision du STIF, que l'année 2013 a été cruciale pour ce projet et qu'elle déclenche le compte à rebours pour environ une douzaine d'années. Il précise qu'au fur et à mesure de l'avancement des différentes étapes il y aura concurrence entre différents projets, sachant que nous sommes en situation de pénurie budgétaire. Ce projet bénéficie à l'heure actuelle de 2 atouts : l'unanimité des élus en sa faveur et sa très grande rentabilité socio-économique (l'une des meilleures de tous les projets franciliens). Il s'agit tout de même d'un financement à hauteur d'environ 1 milliard d'euros. La rentabilité signifie le retour sur investissement pour la collectivité de chaque euro dépensé.

Il précise que le maillage à Val de Fontenay est fondamental pour la région, et que le crochet par Montreuil renforce sa légitimité du fait des quartiers desservis actuellement en déficit d'offre de transport en commun, des opportunités d'emplois et de l'intérêt d'associer la Seine St Denis au financement.

Il recommande de rester fortement mobilisés, d'être vigilants et de participer aux différentes étapes, et d'abord la concertation en 2014 (puis bilan de la concertation, études complémentaires, enquête publique, Déclaration d'Utilité Publique, études détaillées, convention de financement, lancement des travaux, mise en service).

Madame Liliane PIERRE, Conseillère Générale de Fontenay,

Travaille sur ce projet avec Pierre Serne au niveau régional. Des crédits d'étude importants (75 000 euros) ont été alloués sur les études d'intermodalité (connexions avec les transports de toutes natures incluant le futur tramway T1) et le lien important avec le pôle régional de Val de Fontenay, où le chantier de la Société Générale entre autres participera à environ 10 000 salariés de plus sur ce secteur.

Elle confirme que, à la demande du STIF, le cabinet « Entretien C&S Conseils » a rencontré les différents élus concernés en vue de la concertation publique.

Monsieur Yoann Rispal Conseiller municipal de Fontenay

Rappelle le rôle de Christian Favier qui a rencontré le STIF sur ce sujet. Notamment la question de la coordination entre les projets. Il est prévu entre la ligne 1 et la ligne 15 sur Val de Fontenay que le premier projet qui aboutirait inclurait les travaux de génie civil permettant au second de se raccorder harmonieusement une fois en travaux. Il rappelle aussi l'importance des réunions publiques de cet automne.

Madame Laurence Abeille

Rappelle le rôle indéniable de l'association depuis 8 ans pour mobiliser les élus, et pour diffuser l'information largement au niveau du quartier.

Elle doit rencontrer prochainement le cabinet de conseil pour la concertation.

Elle rappelle que la situation du RER A est insupportable et qu'elle soutient cette belle aventure du prolongement de la ligne 1.

Monsieur Bernard Gobitz et Madame Patricia Raudier

Précisent :

- que les associations d'usagers des transports en commun de Montreuil sont représentées ce soir et soutiennent également le projet.



Siège social : 155 rue Edouard Maury- 94120 Fontenay-sous-Bois
bm-abraham@wanadoo.fr
www.metro-rigolots-valdefontenay.fr

- que le projet prévoit 3 tracés et que les 3 seront présentés juste après l'été à la **concertation publique**.
- que l'association ne privilégie aucun des 3 tracés (les habitants et les élus donneront leur avis), sachant qu'ils répondent tous les 3 à l'objectif de l'association : 1 arrêt aux Rigolots, 1 arrêt (terminus en l'état) à Val de Fontenay et un arrêt intermédiaire ;
- qu'il ne faut pas lier ce projet à celui de la ligne 15 (dit Grand Paris ou ligne orange), en terme de calendrier car la ligne 1 sera sans doute bien plus rentable et donc pourrait être en avance sur la ligne 15 prévu vers 2030 pour la branche passant à Val de Fontenay) en terme de calendrier.
- que ce projet est destiné à décharger les lignes de RER ultra saturées notamment sur le tronçon de proche banlieue, et que de très nombreux banlieusards au-delà de Fontenay seraient très intéressés pour rejoindre Paris facilement.

Questions de la salle :

Pourquoi pas une seule station aux Rigolots pour commencer ?

Le fait de faire un terminus pour une seule station n'est pas rentable en soi, par ailleurs le tunnelier est prévu commencer à creuser à partir de Val de Fontenay.

Quelle durée prévisible pour la fin de réalisation ?

La durée des travaux est en général de 4 ans.

Si l'on prend le projet de prolongement de la ligne 11, il se passe bien et a 4 ans d'avance sur la ligne 1. Il est prévu d'être mis en service vers 2020-2021. Donc d'ici 10 à 12 ans on peut espérer la mise en service du prolongement de la ligne 1.

Comment va se passer la concertation ?

Bernard Gobitz insiste sur l'importance de cette phase :

Il s'agit de réunions publiques et les avis des participants sont notés attentivement.

Il rappelle que la concertation est une phase essentielle car les avis de la population peuvent infléchir les décisions, notamment les tracés et les liaisons aux autres modes de transport. Lors de l'enquête publique il est trop tard en général pour modifier des options de fond.

la Présidente,

Le Secrétaire,